

République Française  
Département du Rhône  
Commune de Chaussan

## DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du Mercredi 06 mars

Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
14	12	14

L'an deux mille quatre, le mercredi 06 mars à 20h00, le Conseil Municipal de la Commune de CHAUSSAN, régulièrement convoqué le 1<sup>er</sup> mars 2024, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du conseil municipal, lieu de réunion ordinaire, sous la présidence de Monsieur Luc

Chavassieux Maire

La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la mairie le vendredi 1<sup>er</sup> mars 2024.

Membres présents : M Chavassieux Luc, Mme Blanc Anik, M Guyot Didier, Mme Besson Chantal, M Furnion Pascal, Mme Duroch Aline, Mme Raboisson Croppi Laurence, M Charvolin Jean-Jacques, Mme Martini Laurence, M Langlet Pascal, Mme Bertelle Emilie, M Aymard Nicolas

Pouvoirs :

M Rolland Alain donne pouvoir à Mme Raboisson - Croppi Laurence

M Grange Christophe donne pouvoir à M Guyot Didier

Secrétaire de séance : M Langlet Pascal

### ***D2024\_013 – Vote du budget primitif 2024***

Monsieur le Maire présente à l'assemblée le Budget Primitif 2024 du budget communal qui se présente comme suit :

#### **SECTION FONCTIONNEMENT**

Dépenses	917 308 €
Recettes	917 308 €

#### **SECTION INVESTISSEMENT**

Dépenses	1 400 733,11 €
Recettes	1 400 733,11 €

Vu l'avis de la commission des finances

Vu le projet de budget primitif

**Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal**

Approuve le budget primitif 2024 tel que présenté

Fait et délibéré, les jours, mois et an susdits.

Au registre sont les signatures

Vote
Unanimité

**Le Maire**  
**Luc Chavassieux**

